

# VOS ÉLUS VOUS INFORMENT



*MAI 2015*

**Hey ! vendredi 29 mai,  
c'est la fête des voisins !**



Demandez dès à présent vos autorisations en mairie en précisant l'emplacement retenu, par quartier, ce qui permettra de mettre en ligne l'information par rue sur le site internet de la commune ([WWW.AUFFREVILLE-BRASSEUIL.FR](http://WWW.AUFFREVILLE-BRASSEUIL.FR)) afin que chacun puisse rejoindre la fête dans son quartier pour partager un moment de convivialité.

Pour ceux qui n'auraient rien d'organisé dans leur rue, ils pourront ainsi rejoindre la fête du quartier de leur choix.

## **NOTRE NOUVELLE ÉCOLE**

Vous êtes conviés à la réunion publique pour la présentation du projet de la nouvelle école qui verra le jour en 2016

**VENDREDI 12 JUIN 2015 à 18 heures 30  
à l'espace socio-culturel, 4 rue du château**

Le cabinet d'architectes retracera par projection les différentes phases d'études et vous présentera la maquette du futur pôle scolaire.

Un pot de l'amitié clôturera cette réunion d'information.

## **INSCRIPTIONS POUR LA FOIRE A TOUT DU DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2015**

Les dossiers d'inscription seront reçus auprès de l'ASLAB, aux permanences mairie, les vendredis de 17 à 19 heures à partir du 29 mai.

Les personnes intéressées trouveront le règlement et le bulletin de réservation disponibles en Mairie aux jours et heures d'ouverture ou téléchargeables sur le site internet :

[WWW.AUFFREVILLE-BRASSEUIL.FR](http://WWW.AUFFREVILLE-BRASSEUIL.FR) (onglets ASSOCIATIONS – ASLAB)

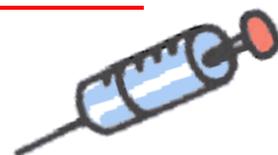


Pensez à votre inscription sur le site « voisins vigilants » en quelques clics c'est fait !

Déjà bon nombre d'entre nous l'ont rejoint

**[www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)**

## PIQUES DE RAPPEL



L'utilisation d'engins bruyants de jardinage, de bricolage sont autorisés uniquement les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30  
les samedis de 9 à 12 h et de 15 à 19 h.  
**Interdit le dimanche et jours fériés.**



Une campagne de verbalisation a été demandée à la gendarmerie pour les stationnements gênants sur la commune. Une fois encore nous en appelons à la solidarité communale et espérons que chaque administré qui en a la possibilité rentrera son véhicule dans sa propriété afin de ne pas engorger inutilement les rues.



**Tous les travaux** doivent faire l'objet d'une demande auprès de la mairie. Désormais chaque demande d'urbanisme sera publiée sur le site internet de la commune.

## DÉLAI D'OBTENTION DE PAPIERS D'IDENTITÉ ET VALIDITÉ DES CARTES D'IDENTITÉ



La Préfecture nous informe qu'actuellement les délais minimum d'obtention sont de **8 semaines** pour une carte d'identité, pour un passeport (s'adresser à la mairie de Mantes-La-Ville ou Mantes-La-Jolie ou Rosny....).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, **les cartes nationales d'identité sécurisées (CNI)** délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont **automatiquement prolongées de 5 ans (10 + 5)**

*La prolongation de la durée de validité ne nécessite aucune démarche.*

*La date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité de la CNI soit considérée comme reportée de 5 ans, y compris dans les pays étrangers dans lesquels la CNI suffit pour voyager.*



## Route barrée sur le pont d'Auffreville

**A partir du 8 juin et pendant toute la durée du chantier** de renouvellement de canalisation de gaz sur le pont d'Auffreville et dans la rue du château, **la route sera barrée.**

Il sera nécessaire de passer par Brasseuil pour entrer et sortir du village. Une déviation sera mise en place ;

Le chemin de la vallée sera également fermé à la circulation en raison d'une création de branchement de gaz.

Merci de votre bonne compréhension.

## **STATIONNEMENT DANS LES RUES particulièrement rue du village**



Que devons-nous envisager afin de limiter les stationnements dans nos rues ?

Certains malheureusement n'ont pas la possibilité de rentrer leur(s) véhicule(s) à l'intérieur de leur propriété et nous devons faire avec !

Mais les autres ! ceux qui ont des cours, des jardins, des garages, comment se fait-il que nous retrouvons leurs véhicules sur la voie publique et qu'à certaines heures de la journée et notamment les week-ends il est impossible de se croiser dans certaines rues !

En cas d'une intervention des secours nous ne sommes pas certains qu'un camion de pompier pourrait accéder.

Nous rappelons également que les trottoirs sont à usage exclusif piétonnier pour des raisons de sécurité et que le stationnement y est totalement proscrit.

Dans le Plan Local d'Urbanisme il est rappelé que chaque logement doit posséder 2 places de parking intérieures minimum et 1 supplémentaire au-delà de 50 m<sup>2</sup> de surface habitable.

En conséquence nous en appelons à la solidarité collective et demandons expressément aux propriétaires ayant la possibilité de ne pas laisser leurs véhicules sur la voie publique.



## **DISTRIBUTION DES PRIX DE L'ÉCOLE DES HUIT MOULINS**

Le samedi 20 juin, à 10 heures 30, à la salle communale, aura lieu le spectacle de fin d'année qui sera suivi, de la distribution des prix effectuée par les élus.

Rendez-vous ensuite au terrain multisports, chemin des confidences, où un pot de l'amitié sera servi par l'association Zébulons-Nous ! qui assurera une petite restauration sur place.

Pour une bonne organisation il serait préférable de réserver les repas

Auprès de Madame Dos Santos - téléphone : 06.08.50.13.47

Une kermesse sera organisée à partir de 14 heures jusqu'à 16 heures 30.

Ouvert à tous – Venez nombreux